

DOSSIER D'ENGAGEMENT



COUPE DU MONDE AU SABRE HOMMES SENIORS

EPREUVE INDIVIDUELLE

NANCY (France) 22 et 23 Mars 2003

Nancy, le 15 Décembre 2002

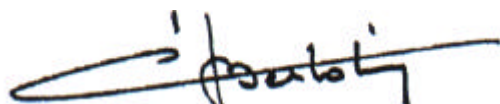
Monsieur le Président,

Le Tournoi International de Nancy comptant pour la Coupe du Monde au Sabre Hommes Seniors 2003, est inscrit au calendrier international de la FIE les Samedi 22 et Dimanche 23 Mars 2003 (22 & 23.03.2003). Cette compétition se déroulera au Palais des Sports Jean Weille de Nancy-Gentilly (France).

La Salle d'Armes de Nancy organise cette Coupe du Monde en Individuelle depuis 18 ans déjà. Elle compte beaucoup sur la participation des tireurs de votre délégation nationale les 22 et 23 Mars prochains.

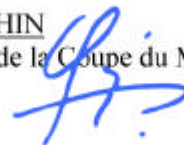
Pour vous permettre de les inscrire, je vous adresse le dossier des modalités pratiques de la compétition. Vous nous aiderez à mieux vous accueillir en nous retournant l'inscription de votre délégation avant le 10 Mars 2003 (10.03.2003).

Dans l'attente de votre venue à Nancy et du plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Claude BERLOTTIER
Président de la Salle d'Armes de Nancy

Christiane GEHIN
Coordinatrice de la Coupe du Monde au Sabre



Adresser la correspondance à :
Mme Christiane GEHIN - 4 Allée Jean Antoine Baïf - 54600 VILLERS-LES-NANCY - FRANCE
From France : Tél. 03 83 28 47 64 - Fax. 03 83 90 25 48
From outside : Tél. +33 3 83 28 47 64 - Fax. + 33 3 83 90 25 48
e-mail : christianegehin@club-internet.fr - <http://www.salledarmes-nancy.asso.fr>

PARTICIPATION DES FEDERATIONS NATIONALES

COMPOSITION D'UNE DELEGATION-EPREUVE INDIVIDUELLE

- 1 chef de délégation,
- 1 entraîneur,
- 1 ou plusieurs arbitres internationaux, selon le quota FIE (voir ci-dessous),
- 1 nombre de tireurs défini suivant le quota FIE.

ARBITRES INTERNATIONAUX

Nous souhaitons des arbitres de catégorie **A** ou **B**.

Quota FIE :

- de 1 à 4 tireurs : 0 arbitre,
- de 5 à 9 tireurs : 1 arbitre,
- de 10 tireurs et plus : 2 arbitres.

HEBERGEMENT

Pour la saison 2003, en application des directives de la FIE et du cahier des charges des Tournois de Catégorie « A » transmis par la FFE, la Salle d'Armes de Nancy **ne peut pas prendre en charge les frais d'hébergement ni de restauration des délégations** à l'exclusion des personnalités citées dans ce cahier des charges.

Tous les participants à cette compétition Individuelle devront **prendre en charge leurs frais de séjour à Nancy.**

Nous avons négociés les prix des chambres et pour faciliter l'organisation de l'hébergement, tous les tireurs seront logés (à leur frais) dans l'un des 2 hôtels ci-après :

NOVOTEL OUEST ***

2, rue du Vair-Route Nationale 4
54520 - LAXOU - France
Tél.+33 3 83 93 45 45-Fax.+33 3 83 98 57 07

TARIFS du NOVOTEL

chambre pour 1 personne avec petit déjeuner : 50,30 Euros
chambre pour 2 personnes avec petits déjeuners: 57,00 Euros
chambre pour 3 personnes avec petits déjeuners: 61,00 Euros

HOTEL ARIANE* à proximité du Novotel Ouest**

10, Rue de la Saône
54520 - LAXOU - France
Tél.+33 3 83 98 37 10-Fax.+33 3 83 96 43 26

TARIFS des Vendredi-Samedi et dimanche

chambre pour 1 personne avec petit déjeuner : 40,00 Euros
chambre pour 2 personnes avec petits déjeuners: 40,00 Euros
chambre pour 3 personnes avec petits déjeuners: 50,00 Euros

La réservation des chambres est à assurer par chaque délégation auprès des hôtels Novotel et Ariane **avant le 15 Mars 2003.**

Pendant la durée des compétitions, un service de restauration sera assuré sur place au Palais des Sports de Nancy Gentilly.

POINT ACCUEIL

Une personne représentant la Salle d'Armes de Nancy, sera présente au Novotel-Ouest dans les conditions suivantes :

- Jeudi 20 Mars 2003 : de 18h à 20 heures
- Vendredi 21 Mars 2003 : de 18h à 22 heures

Cette personne sera à votre disposition pour faciliter votre arrivée et votre séjour à Nancy.

REGLEMENT

ARTICLE 1

La Fédération Française d'Escrime et la Salle d'Armes de Nancy organisent l'étape française de la Coupe du Monde au Sabre Hommes Seniors -épreuve individuelle- les Samedi 22 et Dimanche 23 Mars 2003 (22 & 23.03.2003). Elle se déroulera au Palais des Sports Jean Weille de Nancy.

ARTICLE 2

Le tournoi est ouvert aux tireurs licenciés auprès de la Fédération Internationale d'Escrime, suivant les quotas FIE.

Chaque nation peut en outre ajouter à ces quotas un nombre de tireurs correspondant aux tireurs classés dans les 32 premiers du classement final de la Coupe du Monde 2002.

Tout tireur doit être engagé par sa fédération nationale.

ARTICLE 3

Les tireurs inscrits par leur fédération (voir règlement FIE) devront acquitter un droit d'inscription de 15 Euros pour leur participation à cette épreuve individuelle de la Coupe du Monde au Sabre. Le capitaine de chaque équipe réglera les droits d'engagement de sa délégation à l'occasion du contrôle du matériel.

Les tireurs non inscrits par leur fédération nationale et voulant participer, devront acquitter un droit d'inscription de 30E.

Les tireurs inscrits par leur fédération nationale et non présents restent redevables du droit d'inscription de 15 Euros qui sera réglé par le capitaine de leur équipe nationale.

ARTICLE 4

Les tireurs devront présenter **obligatoirement** leur licence FIE lors du contrôle du matériel.

ARTICLE 5

Les licences provisoires FIE pourront être demandées sur place.

ARTICLE 6

Les épreuves sont disputées selon le règlement de la Fédération Internationale d'Escrime. Armes et équipements devront être conforme à ce règlement.

ARTICLE 7

Le directoire technique tranchera tous les litiges qui lui seront soumis et se réservera le droit d'apporter au présent règlement toutes les modifications qu'il jugera utile pour le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 8

Un classement par Nation sera effectué en fonction des places acquises dans le tournoi individuel. Les résultats des 3 meilleurs tireurs seront pris en compte.

ARTICLE 9

Le vainqueur du tournoi individuel se verra remettre un Trophée.

Des prix de valeur seront remis aux 8 premiers tireurs classés. Des récompenses seront également remises aux 3 meilleures Nations classées.

ARTICLE 10

Un contrôle antidopage sera assuré à l'occasion de l'épreuve individuelle, selon les modalités officielles.

Rappel : La Salle d'Armes de Nancy, ne peut être tenue responsable des vols pouvant survenir à l'intérieur du Palais des Sports et rappelle que les tireurs doivent assurer la surveillance de leurs équipements.

HORAIRES

Samedi 22 Mars 2003

- | | |
|-------|--|
| 10h00 | Accueil des équipes et des individuels au Palais des Sports de Nancy-Gentilly.
Présentation par chaque <u>Chef de délégation</u> des licences FIE de ses tireurs.
Règlement des droits d'inscription par le <u>Chef de délégation</u> .
Contrôle du matériel. |
| 11h30 | Réunion des chefs de délégations. Réunion des arbitres. Désignation du
directoire technique et du jury d'appel. |
| 13h30 | Fermeture du contrôle et Appel des tireurs |
| 14h00 | Début de la compétition suivant le règlement FIE en vigueur. |

Dimanche 23 Mars 2003

- | | |
|-------|--|
| 9h30 | Appel des tireurs |
| 10h00 | Tableau de 64. |
| 15h00 | Finales à 8 suivies de la remise des prix. |
| 18h00 | Vin d'honneur |

ENGAGEMENT

**Coupe du Monde de Sabre de Nancy
Epreuve individuelle
22 et 23.03.2003**

PAYS

		NOMS ET PRENOMS
CHEF DE DELEGATION		
ARBITRE	1	
	2	
ENTRAINEUR		
TIREURS	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
TIREURS CLASSES	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
TIREURS INDIVIDUELS		

JOUR d'arrivée à NANCY :

JOUR de départ de NANCY :

A RETOURNER AVANT LE 10 Mars 2003

Adresser la correspondance à :

Mme GEHIN Christiane - 4, Allée Jean Antoine Baïf - 54600 VILLERS-LES-NANCY-France

From France : Tél. 03 83 28 47 64 - Fax. 03 83 90 25 48

From outside : Tél.+33 3 83 28 47 64 - Fax.+33 3 83 90 25 48

e-mail : christianegehin@club-internet.fr - <http://www.salledarmes-nancy.asso.fr>